



APPEL A CANDIDATURES INTERNE ET EXTERNE

La direction de la police municipale de la Ville de Grasse

Recherche

Un policier municipal pour la brigade motorisée H/F

- Temps plein
- Horaires : 10h00 – 20h00 et 13h00 – 23h00 (juillet-août)
- Recrutement par voie statutaire dans le cadre d'emplois des agents de police municipale

La police municipale de Grasse est composée d'un effectif global de 99 agents composés de : 64 Policiers Municipaux, 10 Agents de Surveillance de Voie Publique, 15 opérateurs vidéo, 2 administrateurs (249 points de vue et 24 liseuses de plaques d'immatriculations) et 8 agents administratifs.

Elle est organisée autour de 2 brigades de jour, 1 brigade de nuit, 1 brigade motorisée, 1 brigade des hameaux, 1 brigade environnement, et 1 brigade du stationnement.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES MUNICIPAUX

RESSOURCES, CITOYENNETE,
SECURITE

Sous l'autorité du Chef de Brigade, vous pourrez exercer la totalité de vos compétences relatives au bon ordre, à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité publiques, lutter contre la délinquance, assurer la sécurité des personnes et des biens et participer aux opérations conjointes organisées en partenariat avec la Police Nationale.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Service Ressources
Humaines mutualisé
Ville de Grasse et CCAS

Equipements : Gillet pare-balles individuels, casques, boucliers de protection, pistolets semi-automatiques CZ 9 mm, 8 LBD, tonfas, bombe lacrymogène inférieures et supérieures à 100 ml, 11 véhicules de service, 6 motos de grosses cylindrées YAMAHA TRACER 900 Cm3, 5 gyropodes, scooters 125 cm3, 30 appareils photos nomades, éthylotests électroniques, kits de dépistages stupéfiants, cinémomètre, 16 caméras piétons et 3 Stop Stick.

Tél : 04.97.05.53.69

Rémunération et avantages : Rémunération statutaire, ISFE part fixe et part variable, prime annuelle versée en deux fois : 965€ brut en janvier (prime fixe) et 760€ brut en juin (soumise à l'assiduité), heures supplémentaires payées ou récupérées, COS de la commune, abonnement annuel au parking et également abonnement à la licence de tir, stand appartenant à la collectivité gérée par une association sportive sur la commune et une salle de sport avec tous les équipements pour la musculation et GTPI.

REF : SD/LC
N° 2025_05_12

AFFAIRE SUIVIE PAR :
Leslie CHRISTEN
recrutements@ville-grasse.fr

Aptitudes souhaitées :

- Lauréat du concours de gardien brigadier, ou policier municipal titulaire, ou passerelle possible
- Permis B et A obligatoire
- Connaissance approfondie de la législation et des procédures en matière de pouvoirs de police du Maire
- Bonnes connaissances des pouvoirs et attributions des services de la sécurité et de la justice
- Veille juridique : connaissance des textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Qualités relationnelles avérées : techniques de communication, gestion de conflit, savoir faire preuve de discernement, sens de l'écoute
- Qualités rédactionnelles et bonne maîtrise de l'outil informatique
- Capacité à analyser et s'adapter, gestion des priorités et discrétion professionnelle
- Disponibilité, efficacité, organisation et rigueur
- Sens du service public et du travail en équipe

Date de prise de poste au 1^{er} septembre 2025

Les candidatures sont à adresser au service des Ressources Humaines (recrutements@ville-grasse.fr) avant le 15 juin 2025.



Le Directeur Général Adjoint
Ressources Citoyenneté Sécurité

Stéphane DECKMYN

Hôtel de ville
BP 12069
06131 GRASSE CEDEX
Tél. 04 97 05 00 00

Centre Communal d'Action Sociale
Villa Guérin 42, bd Victor Hugo
06130 GRASSE
Tél. 04 97 05 56 50